



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

1^{er} PROJET

AVIS PUBLIC

Règlement n° V 643-2019-01 amendant le règlement n° V 643-2016-00 relatif aux usages conditionnels (*Frais de la demande*)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 15 juillet 2019, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement n° V 643-2019-01 amendant le règlement n° V 643-2016-00 relatif aux usages conditionnels (*Frais de la demande*).

Objet du projet de règlement :

Plus précisément, le projet de règlement vise à préciser que le montant total des frais exigibles sont de 1 000 \$ incluant les frais d'affichage pour une demande d'usage conditionnel.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 19 août 2019 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 19 juillet 2019

**Diane Soucy, OMA
Greffière**